

Schutz-vor-Strahlung.ch/Parlament ← **NOUVEAU**

vorstand@schutz-vor-strahlung.ch
Facebook.com/schutzvorstrahlung.ch
Twitter.com/VereinSVS

Verein Schutz vor Strahlung, 8044 Zürich

Motions cantonales 20.305, 20.309 et 20.314

OUI : Report de l'introduction des ondes millimétriques pour la téléphonie mobile

Alors que les discussions en Suisse se poursuivent au sujet de la 5G adaptative, les fabricants d'antennes se préparent déjà à l'arrivée des nouvelles ondes millimétriques. Ces dernières n'ont pas été autorisées en Suisse par le Conseil fédéral par le passé. En outre, il est important de rappeler que la population rejeterait la 5G avec les fréquences actuelles, s'il y avait une votation. De manière général, les citoyens:ennes y voient un grand risque et un faible avantage personnel. Ce positionnement est encore plus clair du côté de l'industrie : seules 2,8% des entreprises interrogées voient une opportunité dans la 5G. La population est encore plus critique vis-à-vis des ondes millimétriques.

Les risques liés à la transmission de données par ondes millimétriques ne peuvent aujourd'hui pas être réellement évalués. On sait seulement que les antennes à ondes millimétriques doivent émettre un faisceau beaucoup plus puissant pour couvrir la même distance que les fréquences actuelles. En même temps, les ondes agissent sur le corps et le vivant d'une manière nouvelle, mais on ne sait encore que peu de choses sur les conséquences de cette action. La newsletter émise par BERENIS début 2021 ne laisse cependant que peu de doutes : les RNI ont des impacts au niveau biologique et sur la santé notamment le stress oxydatif (effets non thermiques), et ce déjà au niveau d'exposition actuel.

Ainsi, la probabilité d'occurrence de dommages pour la santé et l'environnement est peu claire, mais le potentiel de dommages est énorme en raison de la puissance de rayonnement.

D'un point de vue éthique, social et économique, il convient dans ce cas d'accorder la plus grande attention à la prévention, et au respect le principe de précaution. Car il faudra encore attendre quelques années avant de pouvoir faire de premières déclarations factuelles sur les effets des ondes millimétriques.


Parallèlement, les opérateurs de téléphonie mobile veulent, selon leurs propres déclarations, commencer à introduire les ondes millimétriques dès 2024, ce qui augmentera prochainement la pression sur la Confédération. Même si les besoins de la population et de l'industrie sont pour ainsi dire nuls, les opérateurs de téléphonie mobile tentent de créer de nouveaux besoins artificiels en mettant à disposition de nouvelles technologies énergivores, alors que la Confédération appelle aux économies d'énergie.

Pour cette raison, il est vivement conseillé au Parlement de se prononcer en faveur d'un ajournement temporaire de cette technologie. Ce n'est qu'ainsi que les clarifications nécessaires pourront être effectuées et que la confiance de la population pourra être retrouvée.


Merci de voter OUI au moratoire sur les ondes millimétriques.

Nous vous remercions de votre engagement.

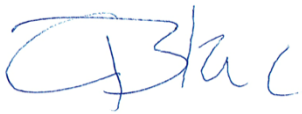
Meilleures salutations.



Rebekka Meier
Présidente
Verein Schutz vor Strahlung



Olivier Bodenmann
Co-Président
Stop5G



Chantal Blanc
Présidente
Stop5GGlâne